Image not found or type unknown

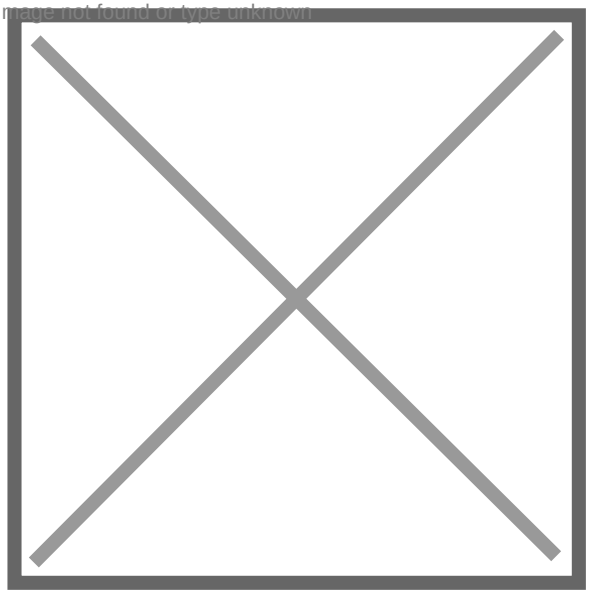

Construction dans un lotissement privé

Par **coco_old**, le **21/11/2007** à **11:06**

Bonjour,
Je me permets de vous contacter car nous essayons de faire construire au sein d'un lotissement privé.
Cependant cette histoire commence à durer dans le temps.
Le permis de construire est déposé depuis le mois de décembre 2006 et depuis du fait de changement de réforme etc .... il manque encore et toujours des documents (que bien sur nous fournissons au fur et mesure que l'on nous les demande) mais toujours rien .
Du fait de cette perte de temps, les tarifs de notre maison ont augmentés (les prix n'étant garantis que 6 mois)
De plus, autre problème, le géomètre a fait une erreure lors de l'estimation du coût des viabilités et nous demande de payer le surplus.
Pouvons nous refuser toutes les sommes que l'on nous réclame?
Le géomètre est il responsable de cette perte de temps sachant que son travail est de réunir les pièces administratives concernant le lotissement.
Que faut il faire? Doit on payer? sachant que notre offre de prêt est contractée depuis plus de 1 an et que la somme empruntée ne suffira pas à payer tout ce qu'on nous demande.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés